

EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET SIGNE LE 24 MAI 2023 A SHARM EL SHEIKH, ENTRE LE BURKINA FASO ET LA BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA), POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD)

INTRODUCTION

La BOAD s'est dotée d'un nouveau plan stratégique 2021-2025 (le plan DJOLIBA), adopté par le Conseil des Ministres de l'UEMOA en septembre 2020 avec pour vision « d'être une Banque de référence, pour un impact durable sur l'intégration et la transformation de l'Afrique de l'Ouest ».

L'objectif central de la BOAD, à travers ce Plan, est d'accroître de 50% les financements des projets de développement qui devraient atteindre un montant de 3 300 milliards FCFA, soit environ 5,4 milliards USD de nouveaux prêts. Il s'agit de répondre aux besoins croissants des populations de l'UEMOA en infrastructures de transport, d'énergie, d'habitat social, d'agriculture, d'éducation et de santé.

La réalisation de cet objectif opérationnel de financements nécessite la mobilisation d'importants volumes de ressources et vise à assurer la solidité de l'adéquation des fonds propres de l'Institution.

Pour ce faire, les organes délibérants de la Banque se sont engagés à doter l'institution des fonds propres nécessaires en vue de i) maintenir les ratios d'endettement et d'adéquation des fonds propres à des niveaux confortables et ii) maintenir, voire améliorer la notation de la Banque, lui permettant ainsi de mobiliser des ressources financières à des conditions avantageuses aussi bien sur les marchés financiers qu'auprès de ses partenaires.

Ainsi, le renforcement du capital de la BOAD se fera par une augmentation de 900 millions USD, soit cinq cent quatre-vingt-douze milliards et vingt millions (592 020 000 000) de FCFA structurée en deux phases. Dans une première phase, une émission d'actions nouvelles de six cent soixante-dix-huit millions (678 000 000) USD dont quatre cent cinquante millions (450 000 000) USD réservés aux actionnaires régionaux (catégorie A) et deux cent vingt-huit millions (228 000 000) USD aux actionnaires non régionaux actuels (catégorie B). Le capital non souscrit de cette opération deux cent vingt-deux millions (222 000 000) USD sera ouvert ultérieurement dans une deuxième phase à de nouveaux actionnaires, au fur et à mesure de leur agrément par le Conseil des Ministres.

Dans le cadre de la présente opération, il est proposé pour les Etats membres, de l'Union, que 100% du capital souscrit soit appelé sur une période de 5 ans, en cinq (05) tranches égales, soit 20% du montant de la souscription par an. Pour la BCEAO et les actionnaires de catégorie B, 40% du capital souscrit serait appelé sur une période de 5 ans, en cinq (05) tranches égales, soit 8% du montant de la souscription par an. Le premier appel de fonds interviendra l'année de la souscription pour tous les actionnaires.

A terme, cette opération va accroître les actions du Burkina Faso et permettre d'augmenter de 50% le financement des projets et programmes de développement.

C'est pour les raisons sus mentionnées que le Burkina Faso a signé avec la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) un Accord de prêt pour le financement de ce Projet d'augmentation du capital de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

I- OBJECTIFS DU PROJET

1. Objectif Global

L'objectif global du projet est de renforcer la participation du Burkina Faso à l'augmentation du capital de la BOAD par une émission de nouvelles actions pour un montant de 30 800 000 000 FCFA, soit 50 000 000 USD.

Le prêt sera rétrocédé à la BOAD par l'emprunteur pour financer la contribution du Burkina Faso à l'augmentation du capital de la BOAD.

2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique :

- le montant de 50 000 000 USD sera reparti en cinq (05) tranches égales décaissées sur une période de cinq (05) ans ;
- le montant de chaque tranche annuelle est de 10 000 000 USD ;
- Les montants seront payés à la demande de l'Emprunteur et décaissés au profit directement de la BOAD ;
- le paiement de chacune des tranches de 2 à 5 sera conditionné par la réception de la BADEA, d'une preuve confirmant que la tranche précédente a été utilisée comme contribution de l'Emprunteur à augmenter le capital de la BOAD.

II- DESCRIPTION TECHNIQUE DU PROJET

1- Composantes du projet

Etant un projet d'augmentation de capital, il ne dispose pas de composantes comme dans un projet ordinaire.

2- Résultats attendus

Les résultats attendus pour ce projet sont identifiés à plusieurs niveaux notamment au niveau de la structure financière, au niveau de la tarification et au niveau de la notation.

Au niveau de la structure financière, après l'augmentation de capital, les fonds propres de 2,901 milliards USD permettront à la BOAD de conserver un ratio Fonds propres/Actifs supérieur à 28%, en ligne avec les niveaux atteints à fin 2021, et bien au-dessus de la limite de 25%, assurant un coussin de fonds propres excédentaire destiné à déployer le plan DJOLIBA et à amortir d'éventuels chocs.

L'évolution du ratio d'endettement (Dettes/Fonds propres) et des ratios d'adéquation de fonds propres des agences de notation figure dans le tableau ci-dessous.

				2021	2022	2023	2024	2025	2026
Encours emprunts /Fonds Propres				233,9%	214,4%	231,4%	206,7%	192,6%	213,5%
Effectifs (norme: <=300%)									
Adéquation des fonds propres Fitch				28,1%	30,7%	29,4%	31,6%	32,8%	30,7%
(norme :>=25%)									
Adéquation	des	fonds	propres	263,6%	219,3%	222,2%	214,0%	197,5%	191,0%

Au niveau de la tarification, la mise en œuvre de cette opération d'augmentation de capital permettra à la BOAD de disposer de nouvelles marges de manœuvre qui seront employées dès 2023 en vue : (i) de ne pas répercuter sur ses clients (Etats et secteur privé) l'inflation des taux observée sur les marchés financiers et (ii) de proposer une baisse généralisée des taux

clients. Le nouveau barème des taux qui serait mis en place dès 2023, permettra aux Etats de s'endetter à un taux inférieur à 5% l'an et, (iii) de répondre aux attentes des Etats concernant le renforcement des financements de la BOAD au secteur privé.

Au niveau de la notation, l'augmentation du capital constitue un facteur de soutien décisif à un maintien de sa notation. FITCH et Moody's, lors de leurs dernières revues, ont explicitement justifié le maintien des perspectives stables de la notation de la BOAD par le renforcement de ses fonds propres.

Le maintien de son rating Investment grade, voire son amélioration, permettra à la BOAD de conserver sa capacité d'émettre de la dette senior sur les marchés financiers et d'emprunter auprès de ses partenaires à des coûts avantageux.

III- COUT DU PROJET ET CARACTERISTIQUES DU FINANCEMENT

Le coût total du Projet est de cinquante millions (50 000 000) USD, soit trente milliards huit cent millions (30 800 000 000) de FCFA environ.

Les caractéristiques du crédit sont les suivantes :

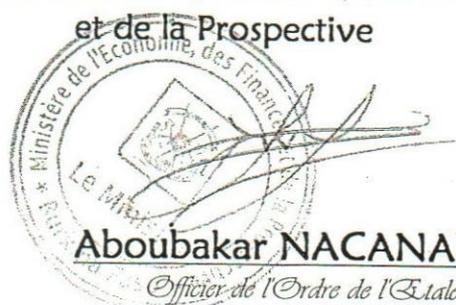
Montant du prêt	50 000 000 USD soit 30 800 000 000 FCFA environ
Date de signature de l'accord	24 mai 2023
Date d'entrée en vigueur	180 jours
Taux d'intérêt	2%
Maturité du prêt	25 ans
Différé du prêt	05 ans
Date de clôture	31 mars 2028
Période de remboursement	Semestrielle
Durée du projet	05 ans

CONCLUSION

La BOAD a pour objectif de répondre aux besoins croissants des populations de l'Union en infrastructures de transport, d'énergie, d'habitat social, d'agriculture, d'éducation et de santé. La réalisation de cet objectif opérationnel de financements nécessite la mobilisation d'importants volumes de ressources et la solidité de l'adéquation des fonds propres de l'Institution, d'où la nécessité d'augmenter son capital.

Aussi, la ratification de cet Accord de financement permettra de satisfaire les conditions d'entrée en vigueur et d'assurer la mise en œuvre effective du projet et d'accroître le niveau de mobilisation des ressources du Burkina Faso auprès de la BOAD.

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et de la Prospective


Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Étalon